

Réunion des Délégués du Personnel

Service ISO Toulouse

25 août 2015

COLLEGE UNIQUE			
TITULAIRES	PRESENT	SUPPLEANTS	PRESENT
Grégoire LEWIS	X	Jean-Yves BURLETT	X
Fabien MESSAGER		François LINANT	

Présents direction :

Alain WISLEZ
Stéphanie GIRAUD

Suivi des questions précédentes :

Suivi des questions des CRs précédents.

1. CRÈCHE Lors des précédentes réunions DP il a été précisé que TCS ne travaillait qu'avec la société Crèche Attitude et qu'il n'y en avait pas de prévu sur Toulouse. Thales Avionics travaille avec une autre société sur Toulouse, peut-être est-il possible de travailler avec eux pour participer à leur partenariat ? Celui-ci est mis en avant sur leur Intranet, avec notamment le choix d'une crèche sur Labège dans les dossiers de préinscription :
<http://intranet.peopleonline4.corp.thales/toulouse/pub/crechedentreprise.cfm>

(Il est d'ailleurs à noter que nous n'existons pas pour Thales Avionics, contrairement aux autres Thales locaux :

<http://intranet.peopleonline4.corp.thales/toulouse/pub/thalestoulouse.cfm>)

Réponse : La question sera posée à la prochaine réunion d'avancement du projet Labège.

2. PLANIFICATION Les précédents CRs DP ont montré que la présence d'un PMO aidait à la gestion du stress des équipes en fournissant un planning hebdomadaire. Voilà plusieurs semaines (mois) que ce mail de planning n'est plus reçu par les équipes.
 - Qui est en charge de cet envoi lors de l'absence du PMO ?

Réponse : Le responsable production ou les responsables de pôles sont en charge de communiquer ce planning durant les absences du PMO. Le formalisme est différent en raison de l'évolution de l'outil planning.

Questions nouvelles :

1. CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ Pour assurer la continuité de service des fonctions supports, y a-t-il des contraintes particulières quant à la pose de congés ?

Réponse : *Le manager organise la planification des congés au sein de son équipe. Les règles sont les mêmes pour l'ensemble des collaborateurs. Dans nos pratiques, le manager hiérarchique valide les absences proposées par le collaborateur en veillant à assurer la continuité des activités de son équipe.*

2. CONVERSION DE CONGÉS Il est actuellement possible de convertir des congés payés en PERCO. Est-il possible de convertir des primes en jours de congé ou de repos ?

Réponse : *Au sein de TCS, les primes ne peuvent pas être converties en jours de congé ou de repos.*

3. COHESION D'EQUIPE. Lors de la réunion DP d'avril 2015, des salariés éprouvaient le besoin de créer ou recréer un esprit d'équipe. De plus, plus qu'un esprit d'équipe, des salariés ont le sentiment d'une mauvaise cohésion au sein de leur équipe.

Ce besoin est toujours d'actualité malgré les événements de la semaine de la Qualité de Vie de travail en juin. Ils regrettent également l'absence des activités locale du CE depuis cette année qui contribuaient à cet esprit d'équipe.

Ils souhaiteraient des événements de Team Building ouverts à l'ensemble des salariés comme cela a pu être fait lors du meeting des managers en janvier 2015.

Quelle réponse la Direction peut-elle donner ?

Réponse : *Nous avons interrogé les managers sur cette perception. Au niveau d'ISO, il n'a pas été remonté de problématique particulière. Les managers ont été sensibilisés au souhait des collaborateurs que soit encouragé l'esprit d'équipe au sein de leurs pôles.*

Au niveau d'ISO, plusieurs événements ont été proposés, dans le cadre de la semaine de la qualité de vie au travail, comme le barbecue, ou des dégustations. A l'exception du barbecue, ces événements ont un taux de participation peu élevé.

En ce qui concerne les activités locales du Comité d'Etablissement, leur organisation n'est pas du ressort de la direction.

4. DÉPART DU RESPONSABLE TECHNIQUE Suite à l'annonce du départ du responsable technique, des inquiétudes sont soulevées par les différentes équipes ISO. Après cette nouvelle démission, quid de la partie CESTI qui perd encore une personne importante et représentative auprès de l'ANSSI et des différents clients.
 - Quelle communication sera faite aux clients et partenaires afin de montrer la continuité et l'expertise qu'il y aura côté technique ? (Notamment les projets sous NDA interdisant la transmission d'informations aux démissionnaires)
 - Est-ce que le CESTI risque de perdre de sa crédibilité et donc à terme son accréditation ?
 - Quelles sont les solutions que va amener la direction suite à ce départ pour répondre aux différentes responsabilités à court terme puis à moyen terme ?
 - Pourquoi certaines équipes ont pu avoir un point privilégié avec la direction et répondre ainsi à certaines interrogations, et laisser d'autres équipes dans l'expectative de l'annonce ?

Réponse :

- *Les partenaires ont été informés de vive voix, ainsi que l'ANSSI ; Les clients impactés ont été ou seront informés début septembre au plus tard.*
- *L'ANSSI est informé, le CESTI ne va pas perdre son accréditation.*
- *L'analyse des solutions est en cours, et les équipes seront informées le moment venu.*

- **Alain Wislez a participé à la seule réunion d'équipe tenue au mois d'août.**
- 5. AVANT-VENTE Philippe DUBOIS étant actuellement en charge de la partie commerciale côté CEL et les chefs de projet peuvent récupérer des affaires de leurs clients actuels.
 - Qui est officiellement en charge de démarcher de nouveaux clients pour le CESTI ?

Réponse : Philippe a en charge les clients des activités composants. Le démarchage de nouveaux clients sur les sujets sécurité est à la charge du responsable d'ISO.

6. PLANIFICATION La semaine 33 a vu l'absence du PMO, de son remplaçant prestataire et de sa responsable (et aussi de son responsable de pôle...)
 - Qui assure la planification si des retards de livraisons se font lors de telle période ?

Réponse : Des personnes ont été mandatées par les chefs de pôle et les chefs de projet pour assurer leur interim. Des retards ont été gérés par les chefs de projet. Toutes les situations difficiles ont été gérées par le responsable du service.

7. LOCAUX/SONNETTE Depuis quelques temps la porte d'accès n'est plus matérialisée pour les livreurs qui, si ils ne sont pas habitués, ne nous trouvent pas.



Figure 1 Porte d'entrée publique

Réponse : L'étiquette était en mauvais état. Elle a été retirée à midi puis remplacée dans l'après-midi.

8. NOUVEAUX LOCAUX Des locaux pour les IRP de TCS sont-ils prévus dans le projet de nouveau site de Labège ?

Réponse : La question sera posée à la prochaine réunion d'avancement du projet Labège.

9. POLITIQUE SALARIALE Le pré-bilan de la politique salariale pour l'établissement qui nous concerne est-il disponible pour tous les salariés ?

Réponse : Le pré-bilan de la politique salariale pour l'établissement de Vélizy sera présenté au cours de notre réunion du mois de septembre. Il sera communiqué aux délégués du personnel pour leur consultation exclusive.

10. ECO. Point économique ISO

Réponse : Le point est présenté en séance.